

UEC L3 S5

Titre du cours	PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURIDIQUE
Nom de l'enseignant	Philippe CRIGNON
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p style="text-align: center;">Justice politique et justice sociale</p> <p>La justice peut qualifier des actes ou des comportements, elle peut aussi distinguer des personnes, lorsqu'elles sont fondamentalement honnêtes par exemple. Mais une loi peut, elle aussi, être juste ou injuste, selon la manière qu'elle a de redistribuer les droits, les obligations, les interdits et les biens. Plus généralement encore, c'est la « structure de base » de la société qui doit être évaluée – au travers de ses institutions, de sa constitution politique et des principes fondamentaux qui gouvernent les décisions publiques. C'est donc à ce niveau proprement politique que nous essaierons de réfléchir à la place de la justice et que nous tâcherons d'en déterminer les axiomes. Si la justice désigne la « volonté constante de rendre à chacun son dû » (selon le droit romain), toute la question se reporte sur ce qui est dû à chacun, c'est-à-dire simultanément aux uns <i>et</i> aux autres, pour y assurer tant la coopération civile que la coexistence sociale. Cela nous conduira à étudier dans quelle mesure les impératifs de la justice politique doivent être complétés par les exigences de la justice sociale.</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i> Sandel, M., <i>Justice</i>, trad. P. Savidan, Paris, Flammarion, 2017. Rawls, J., <i>Théorie de la justice</i>, trad. C. Audard, Paris, Seuil, 2009, <u>Partie I (Théorie)</u>.</p> <p><i>Bibliographie complémentaire recommandée (*= très recommandé) :</i> *Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i>, trad. R. Bodéüs, Paris, Flammarion-GF, 2004 : livre V. Fraser, N., <i>Qu'est-ce que la justice sociale ?</i>, trad. E. Ferrarese, Paris, La découverte, 2011. Hobbes, <i>Léviathan</i>, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999 (chapitres XIII, XIV, XV, XXVI). *Kymlicka, W., <i>Les théories de la justice. Une introduction</i>, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La découverte, 1999. Mill, J. S., <i>L'utilitarisme. Essai sur Bentham</i>, trad. C. Audard, Paris, Puf, 2012. Nozick, R., <i>Anarchie, État, Utopie</i>, trad. É. d'Auzac de Lamartine et P.-E. Dauzat, Paris, Puf, 2016. Rawls, J., <i>La justice comme équité</i>, trad. B. Guillarme, Paris, La découverte, 2003. Walzer, M., <i>Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité</i>, trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	<u>ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE</u>
Nom de l'enseignant	Philippe Beck
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p>Le cours tente de définir le propre de la poésie au regard des autres arts. On examinera les différentes tentatives de définition de la poésie à travers l'histoire, et la double nécessité de la différencier des autres arts et de dire leurs constants échanges et contacts, depuis la doctrine de <i>l'ut pictura poesis</i> d'Horace jusqu'à la modernité où l'hybridation des pratiques pose problème. Quelle sorte de théorie est imposée à l'appréhension du fait poétique ? « Théorie intérieure » d'artiste ou de poète ou bien « théorie extérieure » de philosophe ou de scientifique ? On interrogera ce partage même, non pour le contester, mais pour en saisir les chances et les dangers.</p> <p><i>Bibliographie : Alain Frontier, La poésie, Belin.</i></p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	<u>LATIN PHILOSOPHIQUE</u>
Nom de l'enseignant	Pierre Maréchaux
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p>Ce cours a pour fonction de traduire collectivement un texte philosophique emprunté à la littérature latine. Chaque semaine, les étudiant.e.s auront pour tâche de préparer quelques lignes de leur choix et de les présenter au groupe. La reprise que je ferai élucidera toutes les difficultés de morphologie et de syntaxe, réactivera la connaissance du vocabulaire au moyen du rappel des racines étymologiques, expliquera le texte et ses subtilités dans le contexte des écoles philosophiques auxquelles l'auteur se réfère. Pour fixer la mémoire des constructions et des traductions, je distribuerai hebdomadairement les passages traduits selon un principe juxtalinéaire. J'ai choisi comme texte tuteur la 'Deuxième Tusculane' de Cicéron qui traite de la douleur et qui met en opposition les tenants de la secte stoïcienne et de la secte épicurienne. J'utiliserai l'édition que j'ai élaborée moi-même pour les Presses Universitaires de France intitulée 'Premières leçons sur la 'Deuxième Tusculane' de Cicéron' (Paris, PUF, 1998).</p> <p>Il serait bon que les étudiantes et les étudiants puissent avoir à domicile le dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot ainsi qu'une grammaire latine de leur choix (Grimal, Sausy, Morisset, Touratier ou tout autre auteur).</p> <p>Je rappelle que pour faciliter la recherche des mots on peut avoir recours au Gaffiot en ligne en tapant : https://gaffiot.fr/</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	<u>GREC PHILOSOPHIQUE</u>
Nom de l'enseignant	Pierre Maréchaux
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p>Le but de ce cours est d'aider les étudiants à se confronter au grec ancien tel qu'il est employé en philosophie, et en particulier dans l'<i>Alcibiade</i> de Platon. Chaque semaine, nous étudierons un passage tiré de ce dialogue. Cela nous permettra notamment d'étudier certaines structures grammaticales, de constituer un vocabulaire philosophique et d'approfondir certains aspects de la pensée platonicienne. Le cours s'adaptera au niveau de chacun.</p> <p>Il est demandé aux étudiants d'acquérir l'<i>Alcibiade</i> de Platon, trad. C. Marboeuf et J.-F. Pradeau, aux éditions GF Flammarion. Le texte grec est disponible sur le site Thesaurus Linguae Graecae.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	<u>HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 1</u>
Nom de l'enseignant	Damien Bonnec
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours envisage d'étudier les grands traités et les grandes figures qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, l'étude de partitions permettra aux étudiants d'intégrer quelques éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques. Le premier semestre ira du chant grégorien et des premières notations médiévales jusqu'au classicisme viennois.
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	CULTURE MUSICALE 5 : SCIENCES ET MUSIQUE AU COURS DE L'HISTOIRE
Nom de l'enseignant	Damien Bonnec et Guy Boistel
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p>Guy Boistel : « Du monocorde de Pythagore au temps des mathémusiciens » (15 heures)</p> <p>Problématique du cours (les périodisations possibles d'une histoire des relations entre musique et sciences). Le monocorde pythagoricien – Platon (les origines de la musique des sphères et de la musique spéculative) – La contestation aristoxénienne. Les origines du <i>Quadrivium</i> et la musique spéculative jusqu'à la Renaissance. De Zarlino à Mersenne via Galilée père et fils, ou quand la musique a plus à faire avec la physique. <i>L'Abrégé de musique</i> de Descartes – Mersenne et Joseph Sauveur : l'invention de l'acoustique Jean-Philippe Rameau versus Jean-Jacques Rousseau ou Pythagore versus Aristoxène ? Le temps de la « mathémusique », fin XX^e-début XXI^e siècles : de Xenakis au séminaire Mamuphi autour de François Nicolas : aperçu sur les débats actuels autour des relations musique/science.</p> <p>Stéphane Le Gars : « La fin de la note et le début du son : vers la complexité musicale et scientifique » (15 heures)</p> <p>Les théories post-ramistes : De Camille Durutte à Charles Henry. Helmholtz : vers une nouvelle définition de la consonance. L'héritage de Helmholtz : la musique électro-acoustique. Musique spectrale, musique concrète : vers des objets sonores complexes. Instruments de musique / Instruments de science : quelle place des instruments dans l'émergence de la complexité, scientifique ou musicale ?</p> <p>Il est vivement conseillé de parcourir les ouvrages suivants :</p> <p>DECREUX, Éric, <i>Mathématiques, sciences et musique</i>, Paris, Ellipses, 2008 (bonne introduction pour la première partie du cours et certains aspects mathématiques simples). FICHET Laurent, <i>Les théories scientifiques de la musique, XIX^e et XX^e siècles</i>, Vrin, Paris, 1996 (très utile pour la seconde partie du cours). VAN WYMEERSCH, Brigitte, <i>Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale</i>, Sprimont (Belgique), Mardaga, 1999 (très utile pour l'ensemble de la formation en L3 et M1). SCHUHL A. et SCHWARTZ, J.-L., 2005, <i>La musique est-elle une science ?</i>, coll. « les petites pommes du savoir », Paris, Le Pommier (élémentaire mais très bon résumé pour un public non-scientifique). SÈVE, Bernard, <i>L'instrument de musique. Une étude philosophique</i>, Paris, Seuil, 2013. SOLOMOS, Makis, <i>De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des XX^e-XXI^e siècles</i>, PUR, 2013. SAINT-GERMIER, Pierre, « <i>Turing ex tempore : un ordinateur peut-il improviser de la musique ?</i> », texte disponible sur Internet : https://www.academia.edu/18813759/Turing_ex_tempore_un_ordinateur_peut_il_improviser_de_la_musique</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	<u>PRATIQUE CHORALE 1</u>
Nom de l'enseignant	Patrick Lang
Code du cours	
Prérequis	
Brève présentation du cours	<p>Le Chœur du Pôle Humanités est ouvert à <i>tous les étudiants et personnels</i> du pôle désireux de s'engager dans un projet musical.</p> <p>En se produisant en concert, le chœur assure une publicité supplémentaire à la spécialité « Humanités et musique » proposée dans les cursus de licence du pôle et au-delà.</p> <p>Expérience de chanteuse/chanteur, bases de formation musicale vivement souhaitées mais non exigées. En revanche, <i>l'assiduité aux répétitions hebdomadaires est indispensable.</i></p> <p>Les étudiants qui suivent le cursus des UEC de « Musique renforcée » sont tenus de participer au cours de pratique vocale pendant les 6 semestres de la licence. La validation de l'UEC est comptabilisée en L3 (S5 et S6) après cumul progressif des validations des semestres précédents. Elle correspond à 3 crédits ECTS. S'inscrivant dans la continuité du cours de technique vocale en L1, les répétitions sont également l'occasion d'approfondir, par le lien entre théorie et pratique, certains thèmes abordés, notamment, en esthétique musicale (L2) et en philosophie de la musique (L3). On travaillera un répertoire principalement <i>a cappella</i>, aussi varié que possible à travers les époques, les pays, les langues, les genres, les styles et les cultures.</p> <p>Fourniture obligatoire, à apporter à chaque répétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - classeur souple noir à 4 anneaux et jeu de pochettes plastiques transparentes, pour la conservation et mise en ordre des partitions ; - crayon de bois pour écrire sur les partitions. <p>Évaluation semestrielle des étudiants :</p> <p>L'assiduité aux répétitions sera notée sur 10. Une feuille d'émargement circulera au début de chaque séance. Chaque absence non justifiée par un certificat médical donne lieu au retrait d'un point. Chaque oubli de classeur donne lieu au retrait d'un point.</p> <p>La maîtrise des morceaux du répertoire sera notée sur 10. Pendant les dernières séances de chaque semestre, chaque étudiant aura la possibilité de chanter sa partie au sein d'un quatuor de solistes.</p> <p>La note d'assiduité ne pourra être attribuée que si l'étudiant se soumet effectivement à l'évaluation.</p> <p>La validation de l'UEC et la participation au(x) concert(s) sont dissociées. Il importe d'indiquer le plus tôt possible au chef de chœur votre choix de participer au(x) concert(s) ou non.</p> <p>On pourra lire par exemple :</p> <p>P. Kaelin, <i>L'Art choral</i>, Paris, Berger-Levrault, 1974.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Informations auprès du secrétariat
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	Transmission des textes (ecdotique, paléographie, codicologie)
Nom de l'enseignant	Bernard MINEO
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Avoir suivi un enseignement de latin.
Brève présentation du cours	Introduction à l'histoire des manuscrits, à la transmission des œuvres littéraires de l'Antiquité à la fin du Moyen-Âge, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu
Jour, horaire, salle	Mardi, 17-19h

Titre du cours	Version grecque 1
Nom de l'enseignant	M. Amato
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Avoir suivi un enseignement de grec débutant ou continuant pendant 2 ans.
Brève présentation de l'enseignement	<p>Ce cours vise à consolider, de par une approche propre à la philologie classique, les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire et de l'étude des variantes textuelles, des textes représentatifs des principaux genres littéraires grecs en prose (de l'époque classique jusqu'à l'époque tardo-antique). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'un texte traduit intégralement par l'étudiant et évalué par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe historique.</p> <p><i>Bibliographie</i> Outils de référence (consultables en bibliothèque) : -A. BAILLY, <i>Dictionnaire Grec Français</i>, Hachette, 1950. -Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, <i>Lexique grec pour débuter</i>, Ellipses, 2012. -J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, <i>Grammaire grecque</i>, Hachette. -E. RAGON & A. DAIN, <i>Grammaire grecque</i>, De Gigord. -M. BIZOS, <i>Syntaxe grecque</i>, Vuibert, 1961.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)
Jour, horaire, salle	Mercredi, 13-14h30, salle C006

Titre du cours	Analyse de l'activité pour la formation
Nom de l'enseignant	Christine Vidal Gomel
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun pré requis
Brève présentation de l'enseignement	Il existe de nombreuses façons de se questionner sur le contenu d'une formation ou d'un enseignement que l'on peut proposer à des professionnels en formation initiale ou continue afin qu'ils soient en mesure de mieux faire face aux situations de travail qui sont ou seront les leur. Ce cours propose de faire un détour par la compréhension de ce qu'est le travail quotidien des acteurs pour penser le contenu d'une formation, pour que la formation ne soit pas fondée sur nos représentations toujours insuffisantes du travail des autres, que ce ne soit pas une formation à un travail « idéalisé » qui n'existe pas, et en même temps pour que cette formation soit un socle pour le développement des professionnels et des futurs professionnels. Il s'agit alors de « prendre le travail » des personnes « au sérieux », au delà des discours habituels, des non dits, des lieux communs. Dans cet objectif ce cours proposera des outils théoriques et méthodologiques pour produire une analyse de l'activité de travail en vue de la conception d'une formation (ou d'une séquence de formation).
Modalité de contrôle des connaissances	DOS
Jour, horaire, salle	Les lundis de 14h à 16h en amphi 3 : du 18/09 au 11/12 (excepté le 30/10).

Titre du cours	Société et école inclusive
Nom de l'enseignant	Cécile Lacôte-Coquereau et Marie Toullec
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun
Brève présentation de l'enseignement	Dans ce module « Société et école inclusives », il s'agira de réfléchir aux enjeux d'une société dite « inclusive » et des modifications qu'elle induit pour l'ensemble de ses membres, à des niveaux pluriels : institutionnel, éthique, juridique, situationnel et pratique. Impulsée par les instances internationales, une rupture s'opère aujourd'hui sur les registres de la responsabilité individuelle et collective face aux perceptions historiques du handicap. Celui-ci, pleinement considéré dans un contexte situationnel, ne relève plus de la personne elle-même mais de l'environnement dans lequel cette personne évolue. Cette définition nouvelle du handicap induit de facto des bifurcations majeures quant aux conceptions individuelles, pratiques effectives et modalités d'interventions, vers une accessibilité universelle.
Modalité de contrôle des connaissances	Dossier (ETDA) et dossier en session 2
Jour, horaire, salle	Les vendredis de 14h à 16h en amphi 3 : 22/09, 06/10, 20/10, 10/11, 24/11 et 15/12 (Mme Lacote-Coquereau). Le lundi 25/09 de 18h à 20h en amphi A (Mme Toullec). Les vendredis de 14h à 16h en amph 3 : 29/09, 13/10, 27/10, 17/11 et 01/12 (Mme Toullec).

Titre du cours	L'éducation populaire : des pratiques collectives pour s'instruire en commun
Nom de l'enseignant	Esther Suel et Arnaus Frénel (responsable : Pascal Simonet)
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun
Brève présentation de l'enseignement	Comment s'instruire en commun ? Par quelles manières le sensible peut-il s'entrelacer au politique ? La théorie peut-elle naître de la pratique ? Le corps participe-t-il au geste éducatif ? Est-il possible de transmettre sans dominer ? Sommes-nous enfermés dans nos rôles sociaux ? Par l'exploration active de méthodes d'éducation populaire (théâtre forum, conférences populaires, controverse ...), nous tenterons de nous approcher sensiblement et politiquement des rapports sociaux et des enjeux politiques qui nous traversent et nous entourent.
Modalité de contrôle des connaissances	CCO + CC (ETDA) et CCO en session 2
Jour, horaire, salle	Informations auprès du secrétariat

Titre du cours	Éducation et formation à l'engagement écologique
Nom de l'enseignant	Responsable : Jérôme Krop
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun
Brève présentation de l'enseignement	Cet enseignement a pour but de développer une réflexion sur les enjeux de l'éducation à l'environnement et à la formation à l'engagement écologique répondant à la crise environnementale globale. Il articule les enjeux de l'éducation nouvelle et ceux de l'engagement écologique en proposant de concevoir une formation privilégiant l'éducation en plein air pour prévenir l'éco-anxiété et penser l'action écologique. Une journée sur le terrain est prévue. Évaluation : Un travail en groupes de 3 à 4 étudiant.es pour constituer un dossier d'une dizaine de pages qui présente une action éducative avec un public ciblé et qui détaille une séquence d'animation / d'enseignement favorable à l'engagement écologique des jeunes.
Modalité de contrôle des connaissances	DOS (pour DA également et en session 2)
Jour, horaire, salle	CM les lundis de 14h à 16h : 25/09 et 13/11. TD groupe 1 les lundis de 14h à 16h : 18/09 salle C904, 02/10, 20/11 et 27/11. + TD groupe 1 le jeudi 12/10 de 10h à 18h. TD groupe 2 les lundis de 16h à 18h en salle C004 : 18/09, 02/10, 20/11 et 27/11. + TD groupe 2 le jeudi 19/10 de 10h à 18h.

Titre du cours	Représentations du divin dans les mondes anciens
Nom de l'enseignant	Géraldine Hertz
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis / enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR
Brève présentation de l'enseignement	<p>Ce cours a pour but de découvrir les phénomènes de convergence et/ou de divergence entre judaïsme et hellénisme durant les quatre siècles qui séparent la mort d'Alexandre le Grand (323 av. J.-C.) et la destruction du temple de Jérusalem par les Romains (70 apr. J.-C.). Outre l'événement fondateur de la traduction en grec de la Bible hébraïque et les amplifications plus ou moins légendaires auxquelles elle a donné lieu, vous découvrirez en particulier la façon dont les auteurs juifs de langue grecque ont tenté de formuler – à l'aide des outils rhétoriques et conceptuels de l'hellénisme – ce qui fondait leur spécificité religieuse au sein d'une société très majoritairement polythéiste : la croyance en un dieu unique, tenu pour infini et ineffable.</p> <p><u>Programme prévisionnel du cours (9 séances du fait de la banalisation de la journée du 21 septembre) :</u></p> <p><i>Cours d'introduction</i> : qu'est-ce qu'être juif dans l'Antiquité ? peut-on être à la fois Juif et Grec ?</p> <p><i>Cours 2</i> : La Septante, première traduction grecque de la Bible hébraïque : aspects historiques</p> <p><i>Cours 3</i> : La traduction grecque de la Bible, source infinie de légendes</p> <p><i>Cours 4</i> : Les principales productions du judaïsme hellénophone : des œuvres juives par le contenu, grecques par la forme</p> <p><i>Cours 5</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Galerie de « bons » et de « mauvais » Grecs d'après les sources juives (Alexandre le Grand, Ptolémée II Philadelphe, Antiochos IV Épiphane) - La crise maccabéenne des années 170-160 av. J.-C. (étude du 2^e livre des <i>Maccabées</i>) <p><i>Cours 6</i> : <i>Le Livre de Judith</i></p> <p><i>Cours 7</i> : le philosophe-exégète Philon d'Alexandrie (20 av. - 50 apr. J.-C.)</p> <p><i>Cours 8</i> : le prisonnier de guerre et historien Joseph ben Mathias, alias Flavius Josèphe (I^{er} s. apr. J.-C.)</p> <p><i>Cours 9</i> : contrôle des connaissances</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Devoir sur table de 2 heures
Jour, horaire, salle	15h30-17h30

Titre du cours	Italien débutant 1
Nom de l'enseignant	Matteo Deroma
Code du cours	
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis / enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR
Brève présentation de l'enseignement	Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres classiques. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu : épreuves de compréhension orale et écrite, exercices de langue, expression orale et écriture d'un court texte
Jour, horaire, salle	Mercredi, 17-19h

Titre du cours	Livre, politique et société
Nom de l'enseignant	M. Benoît Chetaille
Code du cours	UEC 55
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis. Enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR.
Brève présentation de l'enseignement	Ce cours abordera, de manière chronologique, l'histoire des politiques du livre et de la culture, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture », influence de la réception culturelle par les pouvoirs (du monarque à l'influenceur).
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu.
Jour, horaire, salle	TD de 24h. Vendredi 13h30-15h30 Salle C 020

Titre du cours	Médias et littérature : Le fait divers, de la presse au livre (XIX^e–XXI^e siècle)
Nom de l'enseignant	Mme Chantal Pierre
Code du cours	UEC 56
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis. Enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR.
Brève présentation de l'enseignement	<p>Au XIX^e siècle, l'invention et le développement de la presse populaire à grand tirage a assuré une diffusion inédite au fait divers (le terme date du milieu du siècle). En même temps qu'ils se répandait dans les foyers par le biais de journaux spécialisés ou non, le fait divers a fait l'objet d'un traitement littéraire, plus ou moins avoué et avouable. De grands classiques sont connus pour avoir été inspirés par des faits divers : <i>Le Rouge et le noir</i>, <i>Mme Bovary</i> sont de ce nombre. Mais cette inspiration et cette appropriation ne vont pas de soi car les journaux dont sont issus les faits divers (au premier rang desquels <i>Le Petit Journal</i>) font l'objet de critiques systématiques : les chroniqueurs de faits divers sont accusés de produire « une écriture pauvre et une lecture du pauvre » (D. Kalifa) et d'attiser les tendances voyeuristes des lecteurs ou leur conformisme idéologique. Il suffit de lire, dans <i>Les Misérables</i>, l'histoire de Jean Valjean rapportée par un journal local du Sud de la France, dont Hugo parodie les « trucs », pour comprendre que la littérature a des comptes à régler avec la presse, et les processus de médiatisation, <i>via</i> le fait divers. Pour analyser ce phénomène, on reviendra sur des « affaires » célèbres ou oubliées, l'affaire de la bergère d'Ivry, l'affaire Troppmann, celle de la séquestrée de Poitiers, de Violette Nozière, du « petit Grégory », et de Jean-Claude Romand, étant toutes passées par le double filtre de la presse et de la littérature.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu.
Jour, horaire, salle	TD de 24 h. Vendredi 15h30-17h30 Salle C 014

Titre du cours	Culture de l'image numérique
Nom de l'enseignant	Mme Béatrice Hébuterne
Code du cours	UEC 57
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis. Enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR.
Brève présentation de l'enseignement	Ce cours propose une histoire de l'image numérique depuis son apparition dans le milieu des années 80. Nous verrons également comment la peinture, la photographie, l'architecture, ainsi que les sciences ont marqué la création numérique contemporaine et ont contribué à faire évoluer son esthétique et ses champs d'application. De nombreux exemples (peintures, images fixes, extraits de films...) seront partagés avec les étudiants pour donner corps à une culture visuelle indispensable.
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu.
Jour, horaire, salle	18h TD Lundi 13h-16h en salle C014 Début des cours après les vacances de la Toussaint.

Titre du cours	Culture générale en littérature 3 : Le conte littéraire et le folklore narratif (mythes, contes, légendes) ; culture générale et littérature de jeunesse
Nom de l'enseignant	Mme Peyrache-Leborgne
Code du cours	UE 55
Prérequis (Ex. : aucun prérequis ; avoir suivi tel enseignement au préalable ; enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR ; enseignement réservé aux étudiants de telle formation)	Aucun prérequis Enseignement ouvert à tous les étudiants de l'UFR Non proposé aux L3 Lettres modernes dans le bloc « Découverte »
Brève présentation de l'enseignement	<p>Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) ainsi que le folklore narratif d'autres cultures (mythes, légendes, ethnotextes africains, chinois, russes ...) à partir d'une approche pluridisciplinaire (mythologie comparée ; ethnologie et folkloristique ; structuralisme ; approches historique et stylistique ; analyse de l'image et des albums pour la jeunesse). Il s'agira également d'adosser à ces connaissances théoriques l'étude des réécritures contemporaines pour la jeunesse. On étudiera donc en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album, dans le cadre d'enquêtes sur les démarches socio-éducatives adaptées aux enfants d'aujourd'hui, dont témoigne cette production contemporaine.</p> <p>Cours de 2h30 par semaine.</p>
Modalité de contrôle des connaissances	Contrôle continu.
Jour, horaire, salle	Voir auprès du secrétariat de Lettres modernes

Titre du cours	Version latine 1
Nom de l'enseignant	M. Maréchaux
Code du cours	
Prérequis	avoir suivi le cours « latin continuant 3 » et le cours « latin continuant 4 » ou le cours « latin débutant approfondi 3 » et le cours « latin approfondi 4 » en L2.
Brève présentation de l'enseignement	<p>Ce cours sera consacré à la traduction de textes et à la consolidation des bases grammaticales et phraséologiques. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte d'auteur sera distribué et traduit <i>aperto libro</i>. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.</p> <p><i>Bibliographie</i> Nous conjuguerons <u>deux manuels de textes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, <i>Les lettres latines</i>, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961. -l'anthologie thématique de P. Maréchaux, <i>Littérature latine</i>, Paris, PUF, 1998. <p>Afin de faciliter des révisions de grammaire et de vocabulaire, nous travaillerons également sur le manuel d'<i>Initiation aux Lettres latines</i> 3^e éd. établi par Jacques Gason, Edmond Baudiffier et Auguste Thomas pour Magnard (édition 1971).</p> <p>Les extraits en seront fournis sous forme de photocopies.</p> <p>Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder <u>au moins une grammaire</u> de leur choix <u>et un dictionnaire</u> parmi les titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A. Ernout., F. Thomas, <i>Syntaxe latine</i>, Paris, Klincksieck, 2002. -E. Baudiffier, J. Gason, R. Morisset, A. Thomas, <i>Précis de grammaire des lettres latines</i>, Paris, Magnard, 1994. -L. Sausy, <i>Grammaire latine complète</i>, Paris, Eyrolles, 2010. -C. Touratier, <i>Grammaire latine</i>, Paris, Sedes, 2008. -F. Gaffiot, <i>Le Grand Gaffiot, Dictionnaire Latin</i> sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.
Modalité de contrôle des connaissances	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)
Jour, horaire, salle	Vendredi, 8h30-10h, salle 25

Titre du cours	Domaines des Sciences du Langage : Formes sonores (Intermédiaire)
Nom de l'enseignant	Ali TIFRIT
Code du cours	LLGLPC5U01 (CM) et LLGLPC5U02 (TD)
Prérequis	Avoir suivi le cours "Domaines des Sciences du Langage : Formes sonores (Fondements)". Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire uniquement au CM (3 ECTS) ou à l'ensemble CM + TD (2*3 ECTS). Il est impossible de s'inscrire uniquement au TD. Il n'est pas possible de s'inscrire à cette UEC si vous l'avez déjà validée lors d'une année antérieure.
Brève présentation de l'enseignement	Après un rappel de phonologie structurale, le cours abordera le cadre de la phonologie générative (standard). L'objectif à terme est de maîtriser le format dérivationnel (règles et traits distinctifs). Le TD permettra de s'exercer à résoudre des problèmes phonologiques de complexité croissante. Bibliographie : – Brandão de Carvalho J., Nguyen N. & S. Wauquier (2010). Comprendre la phonologie. Paris, PUF. – Chomsky N. & M. Halle (1968). The Sound Pattern of English. tr. fr. : Principes de phonologie générative, (1973). Paris, Editions du Seuil. – Dell F. (1973). Les Règles et les sons, Introduction à la phonologie générative. Paris, Hermann. – Kenstowicz M. (1994). Phonology in Generative Grammar. Oxford : Blackwell. – Schane S.A. (1967). French Phonology and Morphology. Cambridge Mass., MIT Press.
Modalité de contrôle des connaissances	Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire uniquement au CM (3 ECTS) ou à l'ensemble CM + TD (2*3 ECTS). Il est impossible de s'inscrire uniquement au TD. L'évaluation se fait en TD. Pour les étudiants inscrits en CM+TD, l'évaluation se fait par Évaluation Continue Intégrale. Les étudiants inscrits dans le CM uniquement sont soumis au même régime que les Dispensés d'Assiduité : ils passeront la dernière évaluation de l'année (Devoir Écrit).
Jour, horaire, salle	

Titre du cours	Domaines des Sciences du Langage : Structure et Interprétation (Fondements)
Nom de l'enseignant	
Code du cours	LLGLPC5U05 (CM) et LLGLPC5U04 (TD)
Prérequis	Avoir suivi le cours "Domaines des Sciences du Langage : Structure et interprétation (Fondements)". Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire uniquement au CM (3 ECTS) ou à l'ensemble CM + TD (2*3 ECTS). Il est impossible de s'inscrire uniquement au TD. Il n'est pas possible de s'inscrire à cette UEC si vous l'avez déjà validée lors d'une année antérieure.
Brève présentation de l'enseignement	Le cours portera sur les problèmes d'analyse de la structure syntaxique des phrases et de leur interprétation / compréhension.
Modalité de contrôle des connaissances	Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire uniquement au CM (3 ECTS) ou à l'ensemble CM + TD (2*3 ECTS). Il est impossible de s'inscrire uniquement au TD. L'évaluation se fait en TD. Pour les étudiants inscrits en CM+TD, l'évaluation se fait par Évaluation Continue Intégrale. Les étudiants inscrits dans le CM uniquement sont soumis au même régime que les Dispensés d'Assiduité : ils passeront la dernière évaluation de l'année (Devoir Écrit).
Jour, horaire, salle	

Titre du cours	Didactique des Langues 3
Nom de l'enseignant	Abdelhadi BELLACHHAB
Code du cours	LLGLPC5U08
Prérequis	A titre transitoire en 2023-2024 (nouvelle maquette), pas de pré-requis. A partir de 2024-2025 : Avoir suivi le cours "Didactique des Langues 1 et 2". Il n'est pas possible de s'inscrire à cette UEC si vous l'avez déjà validée lors d'une année antérieure.
Brève présentation de l'enseignement	<p>« Didactique des langues et des cultures ». Apprendre une langue dépend pour partie du contexte dans lequel cet apprentissage se réalise. Nous passerons en revue différentes situations d'apprentissage, et étudierons soit les processus d'acquisition qui les sous-tendent, soit les approches pédagogiques qui semblent les favoriser. Mais apprendre une langue, c'est aussi comprendre les éléments culturels qui l'ont façonnée, et prendre conscience des aspects interculturels existants. Ils seront donc également discutés.</p> <p>Références</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besse, H. (1995). Méthodes et pratiques des manuels de langue. Paris : Crédif/Didier. - Byram, M., Nichols, A. et Stevens, D. 2001. Developing Intercultural Competence in Practice. Clevedon : Multilingual Matters. - Cuq, J.P. (dir.). (2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE international. - Germain, C., & Netten, J. (2010). La didactique des langues: les relations entre les plans psychologique, linguistique et pédagogique. Actes du CMLF 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française, 519-537. - Germain. C (2017). L'approche neurolinguistique (ANL). Foire aux questions. Québec : Myosotis Presse. - Klein, W. & Perdue, C. (1997). The basic variety (or: Could not languages be much simpler?). Second Language Research 13(4). 301–347. - Mitchell, R., & Myles, F. (2004). Second Language learning theories. New-York: Oxford University Press. - Zarate, G., Gohard-Radenkovic, A., Lussier, D. & Penz, H. (2003). Médiation culturelle et didactique des langues. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
Modalité de contrôle des connaissances	L'évaluation se fait par Évaluation Continue Intégrale.
Jour, horaire, salle	